



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024





Photos C1 et C2 : Appel 99

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR.....	3
PORTRAIT DU TERRITOIRE	4
RESSOURCES	6
SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	8
FORMATION.....	10
PRÉVENTION.....	11
OPÉRATIONS	15
PERTES DE VIE ET PERTES MATÉRIELLES.....	18
PARTENAIRES	23
BILAN PLAN DE MISE EN ŒUVRE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2019 - 2024	24

MOT DU DIRECTEUR

Je vous invite à prendre connaissance du Rapport d'activités 2024 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ). Les statistiques démontrent clairement l'engagement de l'ensemble des gens qui composent le SPCIQ, tant aux opérations qu'en soutien au SPCIQ, au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et au Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec (BSC).

Encore cette année, nos activités de prévention ont dépassé les objectifs du Schéma de couverture de risque. En 2024, les inspecteurs ont rencontré 35 759 personnes, une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne le nombre d'appels en 2024, nous avons répondu à 14 039 interventions diverses, soit une hausse de 3,6 %, et 45,7 % concernaient les alarmes incendies. Pour ce qui est du temps de réponse de nos équipes concernant les risques faibles et plus élevés, nous avons une légère baisse qui devrait être corrigée avec l'arrivée des nouveaux effectifs en 2025.

Au chapitre des activités du Commissariat aux incendies, 2024 aura été une année record avec 740 enquêtes, soit 200 de plus qu'en 2023. Nous déplorons cependant trois décès en 2024. Ces dossiers ont été transférés pour enquête au SPVQ.

En cette même année, l'action rapide des pompiers aura permis de préserver 99,6 % de la valeur foncière des bâtiments.

Aussi, l'année 2024 aura permis à la direction du SPCIQ de préparer le prochain Schéma de couverture de risque 2025-2035.

Bonne lecture.

Christian Paradis

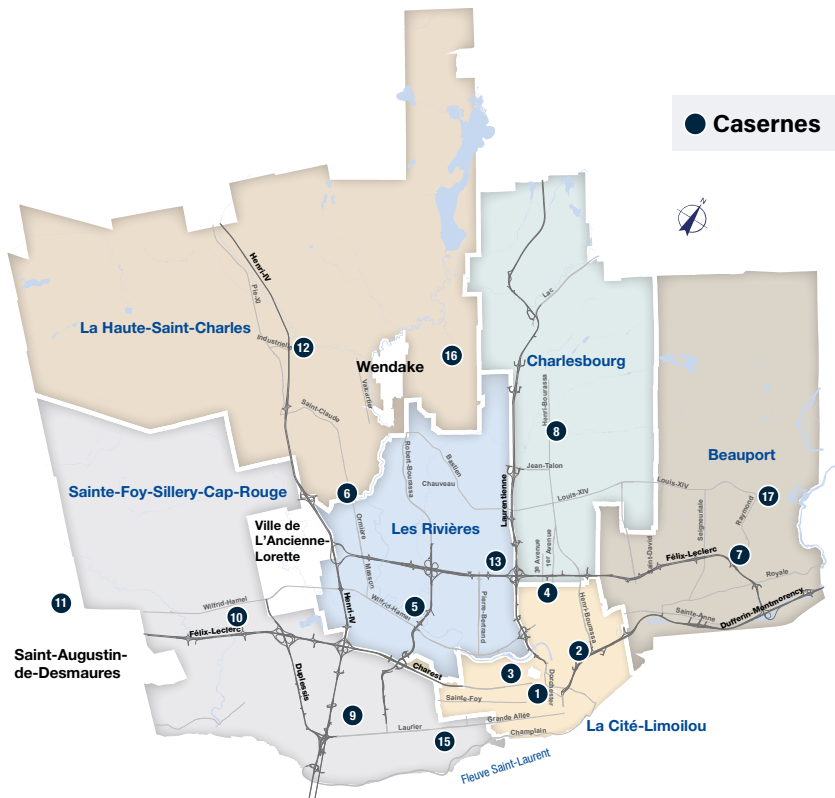
Directeur



PORTRAIT DU TERRITOIRE

TERRITOIRE DESSERVI

L'ensemble de l'agglomération de Québec est couvert en permanence (24/7) par un minimum de 100 pompiers (y compris les chefs) répartis dans les 16 casernes du réseau.



Territoire desservi :

- Agglomération de Québec
 - Ville de Québec (6 arrondissements)
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
- Superficie : 549 km²
- Population : 616 762 habitants*
- Parc immobilier** : 189 540 unités d'évaluation*** et 316 987 logements***
- Valeur foncière du parc immobilier** : 120 milliards****

* Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités, 2001-2023.

** Sommaire du rôle d'évaluation 2025-2026-2027 de l'agglomération de Québec.

*** Immeuble ou ensemble d'immeubles dont la valeur est inscrite au rôle d'évaluation foncière.

**** Valeurs selon les conditions du marché au 1^{er} juillet 2023.

COMPÉTENCES D'INTERVENTION

Nous sommes en mesure de répondre aux interventions suivantes :

- Accident de la route
- Assistance ambulance
- Assistance à un citoyen
- Assistance à un avion en difficulté
- Assistance lors d'écrasement d'avion
- Assistance police
- Danger électrique
- Dégât d'eau
- Effondrement de structure (ST)
- Feu d'herbe et de broussailles
- Feu de navire (assistance au Port de Québec)
- Feu de rebuts
- Feu de véhicule
- Incendie (bâtiment et navire)
- Intervention en matières dangereuses (IMD)
- Intervention hors route
- Intervention lors d'inondation
- Pincés de désincarcération
- Sauvetage ascenseur
- Sauvetage nautique
- Sauvetage technique (vertical / espaces clos) (ST)
- Sauvetage téléphérique chute Montmorency
- Vérification de matières dangereuses (IMD)
- Vérification de structure dangereuse (ST)
- Vérification incendie
- Visite domiciliaire de prévention

Source : Guide des opérations SPCIQ



Photo : Appel 99

RESSOURCES

PERSONNEL

En 2024, le SPCIQ comptait au total 562 employés. De ce nombre, la très grande majorité sont des pompiers professionnels (cadres, chefs, lieutenants-instructeurs, officiers et pompiers) et des inspecteurs en prévention.

Personnel	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cadres (pompiers et civils)	32	32	34	34	37	37
Personnel civil	19	20	20	20	23	23
Lieutenants-instructeurs	10	10	10	10	10	10
Officiers médias	3	3	3	3	3	3
Pompiers - réguliers	435	437	438	438	438	438
Pompiers - occasionnels	16	22	22	22	22	22
Inspecteurs et officiers en prévention*	-	-	16	16	20	20
Investigateurs du Commissariat aux incendies**	-	-	-	9	9	9
Total	515	524	543	552	562	562

Source : SPCIQ

* En avril 2021, le comité exécutif de la Ville de Québec a entériné le transfert de la section de la Prévention incendie au SPCIQ. Auparavant, cette section relevait de la Division de la prévention de l'Arrondissement de Beauport et Charlesbourg.

** En octobre 2022, le Commissariat aux incendies a été transféré au SPCIQ. Auparavant, le Commissariat relevait directement de la Direction générale adjointe - Aménagement, mobilité et sécurité urbaine de la Ville de Québec.

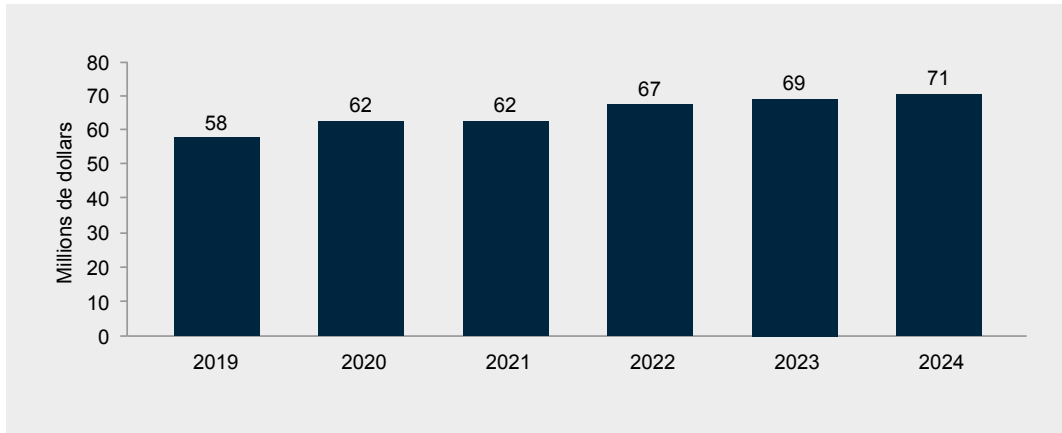
ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Nous disposons d'équipes spécialisées en intervention nautique, en sauvetage technique, en matières dangereuses, en feu de broussailles ainsi qu'en intervention hors route. Ces équipes sont stratégiquement positionnées sur le territoire de l'agglomération selon la spécialité.

Équipes spécialisées	Description	Casernes	Pompiers
Groupe de Sauvetage Nautique (GSN)	Interventions sur l'eau ou sur la glace	# 3, 16, 17	72
Groupe de Sauvetage Technique (GST) (Vertical / Espaces clos / Effondrement de structure)	Sauvetages verticaux et en espace clos (endroit restreint) ainsi que pour les interventions impliquant des bâtiments dont la structure est instable	# 2	44
Groupe d'Intervention en Matières Dangereuses (GIMD)	Interventions en présence de matières dangereuses (y compris la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes)	# 5, 13	64
Groupe d'Intervention en Milieu Isolé (GIMI)	Interventions en milieu isolé non accessible par le réseau routier ainsi que les interventions lors de feux de broussailles ou d'herbe	# 8, 12	36

BUDGET

En 2024, le budget de fonctionnement s'élevait à 71 M\$, soit 2 M\$ de plus que l'année précédente. De ce montant, 80 % étaient dédiés aux opérations et interventions, tandis que 14 % ont été consacrés aux activités de formation et de soutien logistique (quartier-maître).



Source : SPCIQ



Photo : Appel 99

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le SPCIQ réalise diverses actions en santé et sécurité en lien avec ses obligations légales. Ainsi, les actions suivantes ont été effectuées en 2024 :

- Participation à différents comités de travail provinciaux dans la mise en place de mesures d'amélioration sur la sécurité des pompiers, telle que notre participation à la table patronale en santé et sécurité, regroupant les onze plus grands services d'incendie de la province.
- Rôle de conseiller dans le processus d'acquisition de divers outils et équipements de protection individuelle afin de respecter les plus hauts standards en matière de sécurité.
- Le cancer chez les pompiers demeure une préoccupation majeure. La participation du SPCIQ à des congrès internationaux permet d'être à l'avant-garde des meilleures pratiques en matière de prévention des maladies oncologiques chez les pompiers.
- Participation auprès de l'APSAM comme partenaire de premier ordre afin de soutenir les initiatives en matière de santé et sécurité dans le domaine de l'incendie.

PROGRAMME DE VIGILANCE SST

- Afin de respecter les obligations légales en lien avec la diligence raisonnable, de nombreux signalements ont été adressés. Plus de 179 ont été remis au personnel concerné en 2024. Cela démontre un leadership fort dans l'encadrement de notre personnel afin d'assurer sa sécurité.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Tous les accidents de travail ont été analysés et/ou ont fait l'objet d'une enquête dans le but d'améliorer les pratiques de travail. Quatre-vingt accidents de travail se sont produits en 2024 dont, seulement 19 avec absentéisme, soit une baisse de trois accidents par rapport à l'année dernière. En fait, les accidents avec absence ont diminué depuis 2022.
- Seulement trois déclarations de mesures préventives ont été produites en 2024, en baisse de près de 75 % par rapport à 2023. Ceci démontre une grande maturité en santé et sécurité de notre organisation considérant que le personnel est entièrement libre de l'utiliser lorsqu'il constate un danger éventuel.

MESURES PRÉVENTIVES

- L'adhésion au programme Entreprise en santé encourage davantage notre personnel à adopter de bonnes pratiques concernant ses habitudes de vie.
- En 2024, le personnel s'est approprié les services d'une firme en kinésiologie. Un sondage nous a confirmé que ce service est très apprécié.
- Afin d'assurer une pérennité, des capsules sur la santé psychologique furent développées et diffusées auprès du personnel en collaboration avec notre consultante psychologue.
- Un programme Sentinelles a été mis en place pour offrir aux employés un accompagnement confidentiel en cas de détresse psychologique. Formées pour les orienter vers les ressources appropriées, ces sentinelles assurent un soutien accessible et bienveillant.
- Dans un souci d'exercer notre devoir de précaution, différentes actions font partie de notre quotidien, c'est-à-dire :
 - Diffusion de nombreux communiqués en santé et sécurité au travail.
 - Participation au comité paritaire en santé et sécurité au travail (CPSST).
 - La valeur « santé et sécurité au travail » guide au quotidien toutes nos décisions, autant pour le volet opérationnel qu'administratif.
 - Par le biais des déclarations de mesures préventives, nous prenons en charge immédiatement la situation et procédons aux correctifs avec diligence.



Photo : Appel 99

FORMATION

Dans le cadre du plan de maintien de compétences inspiré des normes NFPA dont les normes 1001 et 1410, la Division de la formation, recherche et développement (DFRD) continue d'implanter le maintien de l'ensemble des compétences nécessaires pour tous les pompiers. De plus, des formations initiales, des simulations ainsi que des séances de perfectionnement ont permis à tous les pompiers d'acquérir des connaissances et des compétences contemporaines.

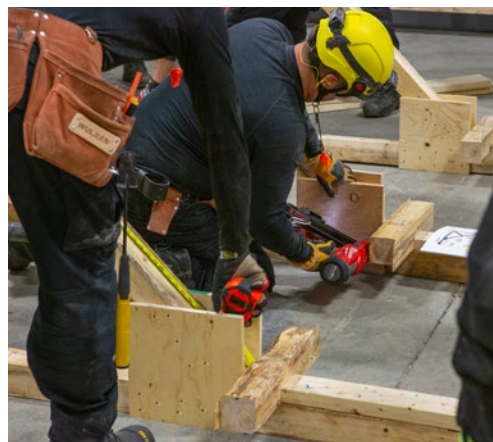
Ces formations assurent de rencontrer les obligations légales concernant la Loi C-21 et l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Les objectifs de ces formations sont de diminuer les risques d'accidents et de blessures, de responsabiliser les officiers en leur donnant les outils nécessaires pour effectuer de la formation en caserne, de s'assurer de la conformité des éléments enseignés lors des interventions et de consolider l'harmonisation des méthodes de travail.

La DFRD a offert 47 271 heures de formation en 2024 en mode présentiel et à distance autant pour le volet incendie, les équipes spécialisées (sauvetage nautique, intervention en présence de matières dangereuses, hors route, feu de broussailles ainsi que sauvetage technique), la prévention et le Commissariat aux incendies.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Manœuvres autopompe
- Effondrement de structure
- Protocole ammoniac
- Sauvetage et évacuation des ascenseurs
- Échelles portatives
- Préservation de la scène d'intervention incendie
- Diagnostique des cas de Diogène et d'accumulation compulsive
- Port de Québec, infrastructure et risques particuliers



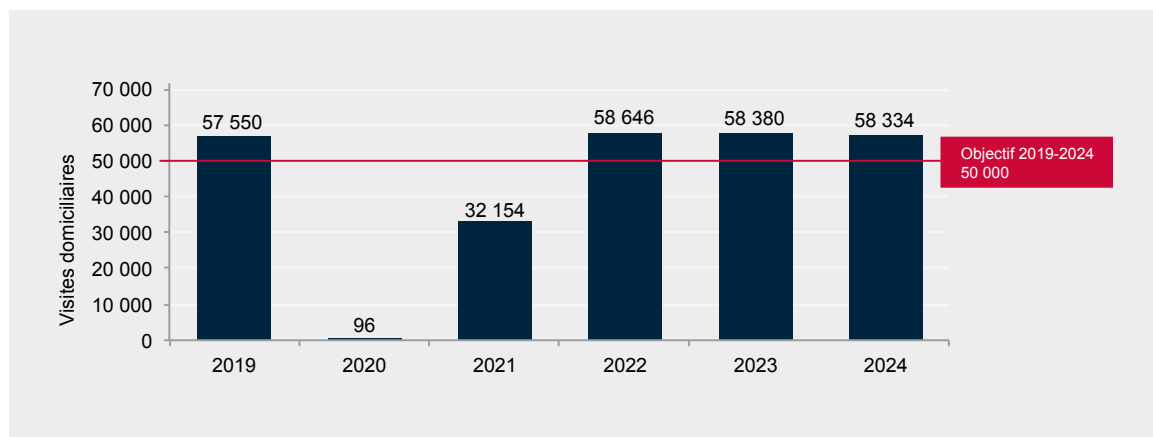
Photos : Appel 99

PRÉVENTION

VISITES DOMICILIAIRES DE PRÉVENTION

En 2024, les pompiers ont réalisé plus de 58 000 visites de prévention dans des bâtiments à risques faibles et moyens.¹ Ainsi, nous avons dépassé de plus de 8 000 visites l'objectif annuel prévu au Schéma de couverture de risques en incendie.

Les pompiers vérifient notamment la présence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs. Durant les visites, ils ont également distribué 3 174 avertisseurs de fumée et 1 160 avertisseurs de monoxyde de carbone.



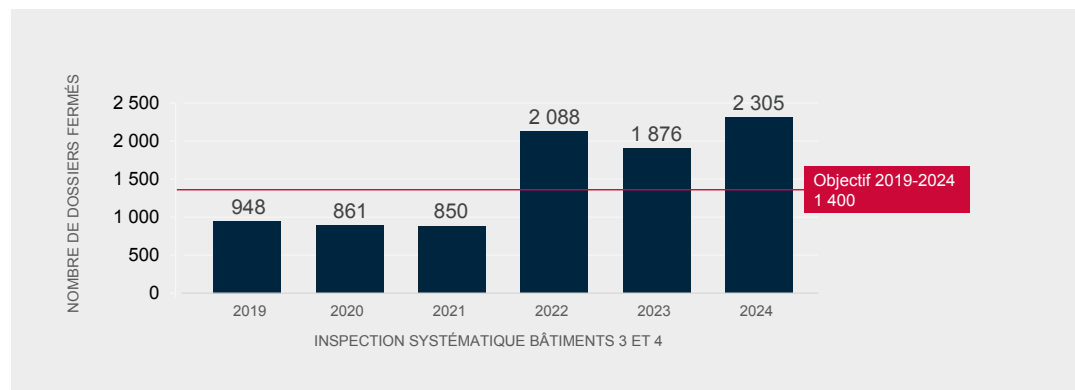
Source : SPCIQ



¹ Bâtiments de trois étages et moins dont l'aire au sol est plus petite ou égale à 600 m².

INSPECTION DE BÂTIMENTS À RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS²

Les inspecteurs en prévention ont fermé un peu plus de 2 300 dossiers d'inspections systématiques³ en 2024, soit 66 % au-delà de l'objectif annuel établi au Schéma.

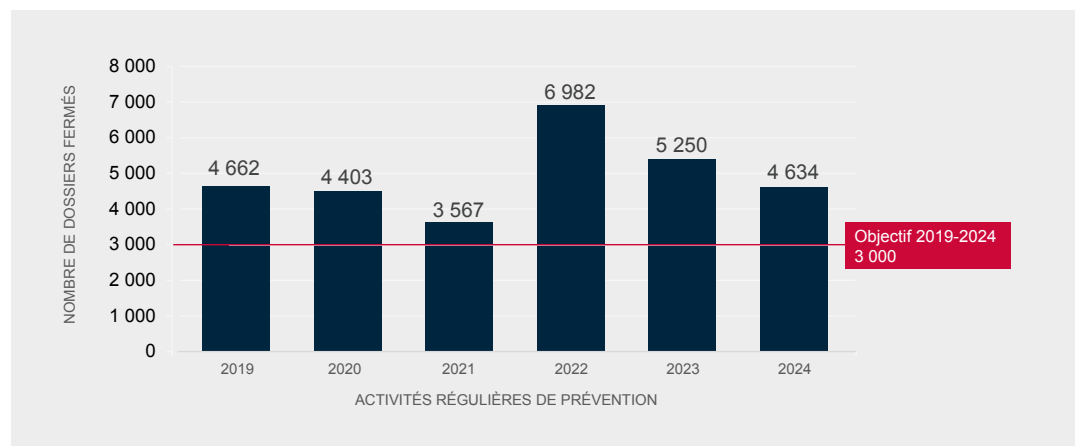


Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.
b) Depuis avril 2021, les inspecteurs en prévention relèvent de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives du SPCIQ.
c) À noter que la façon d'extraire les données a été modifiée et qu'il pourrait y avoir des différences avec les rapports d'activités des années antérieures.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE PRÉVENTION

Les inspecteurs en prévention ont également finalisé plus de 4 600 dossiers de prévention régulière.⁴ Quoiqu'on observe une baisse dans le nombre de dossiers fermés par rapport à 2023, le résultat obtenu continue d'être supérieur (52 %) à l'objectif annuel prévu au Schéma.



Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.
b) Depuis avril 2021, les inspecteurs en prévention relèvent de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives du SPCIQ.
c) À noter que la façon d'extraire les données a été modifiée et qu'il pourrait y avoir des différences avec les rapports d'activités des années antérieures.

² Bâtiments de quatre étages et plus dont l'aire au sol est plus grande ou égale à 600 m².

³ *Inspections systématiques* : Inspections complètes des bâtiments à risques élevés et très élevés. Exemples : Immeubles de neuf logements ou plus, hôtels, etc.

⁴ *Activités régulières de prévention* : Toute autre activité ou inspection réalisée par les inspecteurs à la prévention ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples : Plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Toujours dans le cadre de leurs fonctions, les inspecteurs en prévention ont réalisé diverses activités de sensibilisation du public en matière de sécurité incendie. Ils ont rencontré un peu plus de 35 700 personnes en 2024, soit 66 % de plus que l'année 2023. Parmi les activités réalisées, on retrouve les fêtes de quartier, les portes ouvertes ainsi que « La Virée des pompiers ». Cette dernière activité revient chaque été et est réalisée dans différents quartiers de l'agglomération.⁵

Groupe	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Écoles primaires	415		14	2 183	990	1 150
Garderies	383		10	1 023	1 135	1 230
Résidences pour aînés et exercices d'évacuation	35			175	228	1 230
Centres de formation professionnelle	20					
Formations/exercices d'évacuation camp de jour	12			34	5	
Virée des pompiers		1 500	3 423	3 600	3 054	2 400
Autres activités/événements non compris ci-dessus*	2 627	10	3	9 155	16 037	
Francisation et nouveaux arrivants						747
Salons, expositions, kiosques						4 298
Festivals, fêtes de quartier						15 565
Portes ouvertes						10 000
Visibilité de la prévention (Remparts)						250
Visites de casernes						14
Intégration sociale, personnes malentendantes et artistes						75
Arbre de Noël des pompiers						30
Total	3 492	1 510	3 450	16 170	21 449	36 989

Source : Division de la prévention incendie du SPCIQ

* Détail des activités non-disponible pour les années antérieures.



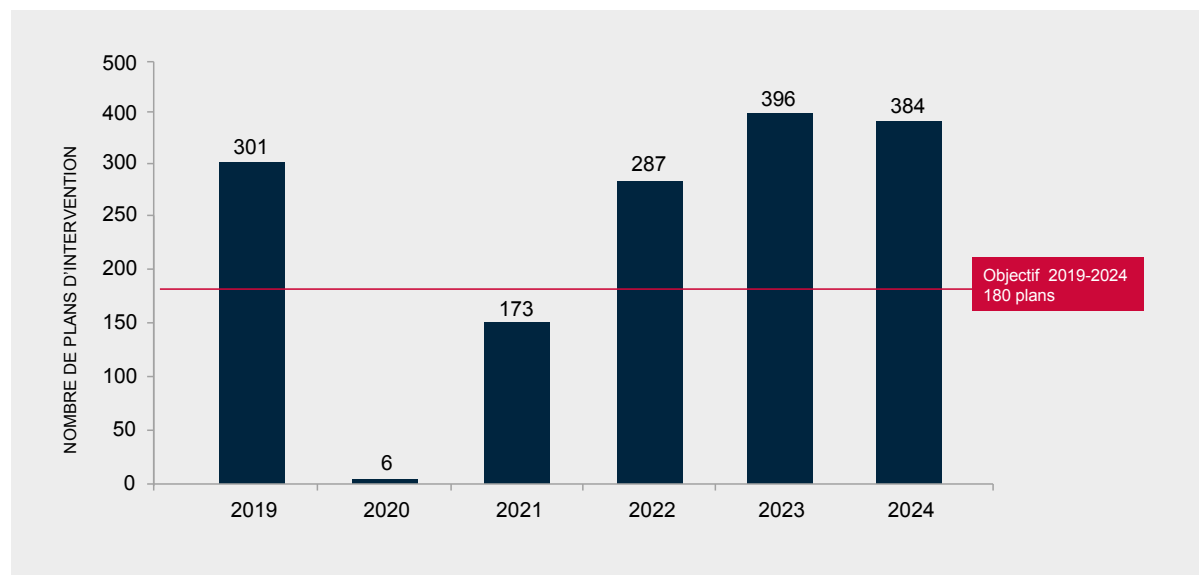
Photo : Appel 99

⁵ ville.quebec.qc.ca/citoyens/incendie/prevention/viree-des-pompiers

PLANS D'INTERVENTION PRÉCONÇUS

En 2024, les pompiers ont produit 384 plans d'intervention (y compris les plans révisés), soit plus du double que l'objectif annuel prévu au Schéma.

Il est à noter que le plan d'intervention d'un bâtiment répertorie des informations pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention dont le potentiel calorifique, le type de construction, le nombre d'occupants, etc.



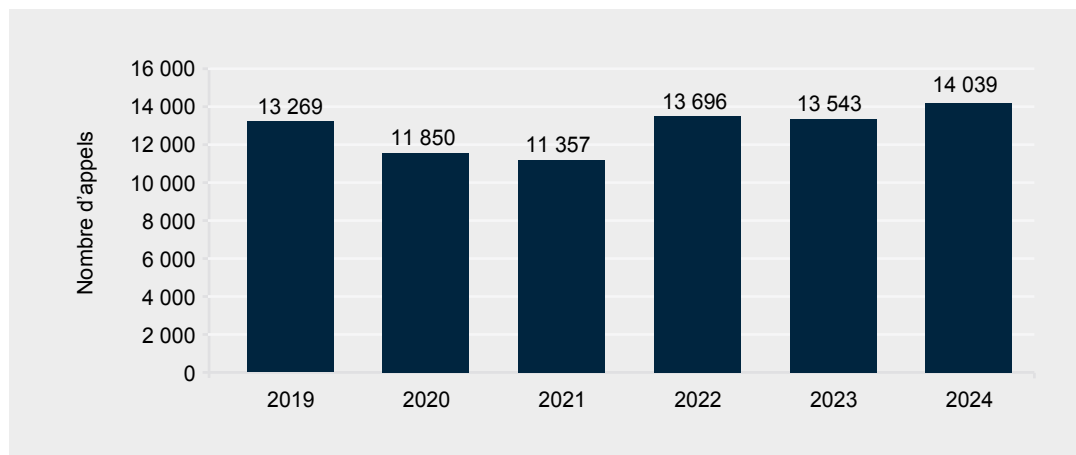
Source : SPCIQ

OPÉRATIONS

APPELS

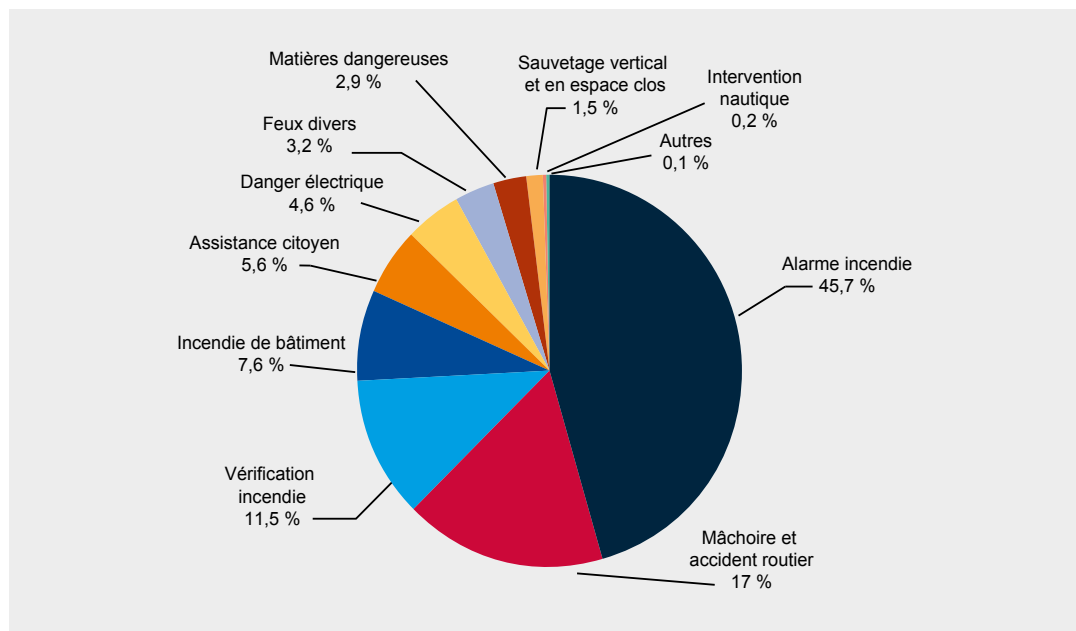
Un peu plus de 14 000 appels de tous types ont été transférés au SPCIQ en 2024, soit 3,6 % de plus par rapport à l'année précédente.

Nous avons constaté des augmentations dans le nombre d'appels pour les alarmes incendie (+142 appels), mâchoire et accidents routier (+64 appels).



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

En général, les appels pour les alarmes incendie, les vérifications incendie, les incendies de bâtiments ainsi que les autres types de feux, dont les feux de véhicules, ont représenté environ 68 % du total d'appels reçus.



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

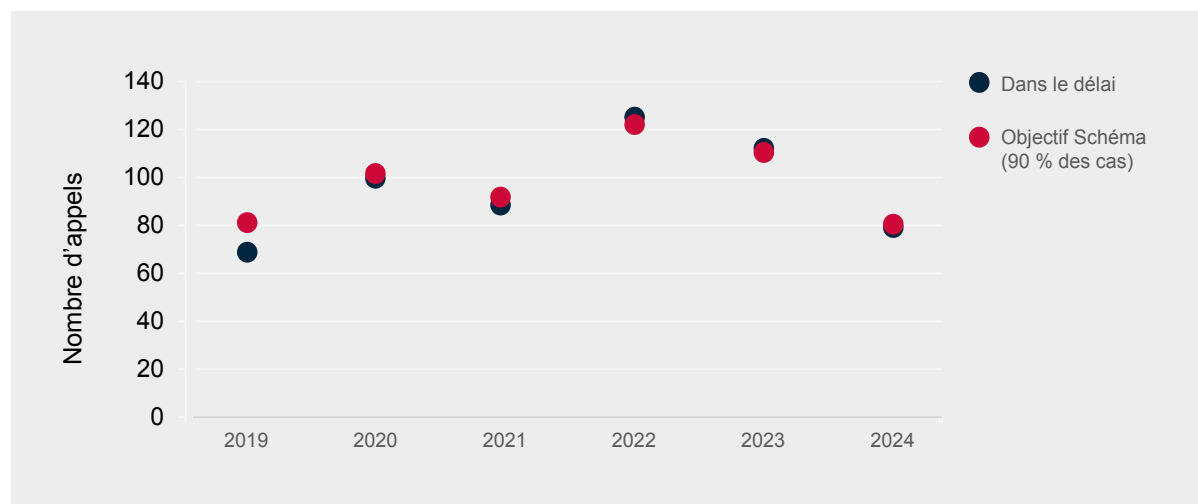
TEMPS DE RÉPONSE⁶ DE LA FORCE DE FRAPPE⁷

BÂTIMENTS À RISQUES FAIBLES⁸

FORCE DE FRAPPE DE 10 POMPIERS EN 10 MINUTES

Pour les appels incendie touchant les bâtiments à risques faibles à l'intérieur du périmètre urbain, nous avons atteint 99 % de l'objectif annuel établi au Schéma.

Objectif annuel : Dans 90 % des cas, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 10 pompiers en 10 minutes et moins.



Source : Statuts des véhicules d'intervention; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont la nature initiale est INCEND (incendie de bâtiments)

⁶ Temps écoulé entre la répartition de l'appel incendie au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention.

⁷ Déploiement de pompiers sur les lieux de l'événement afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

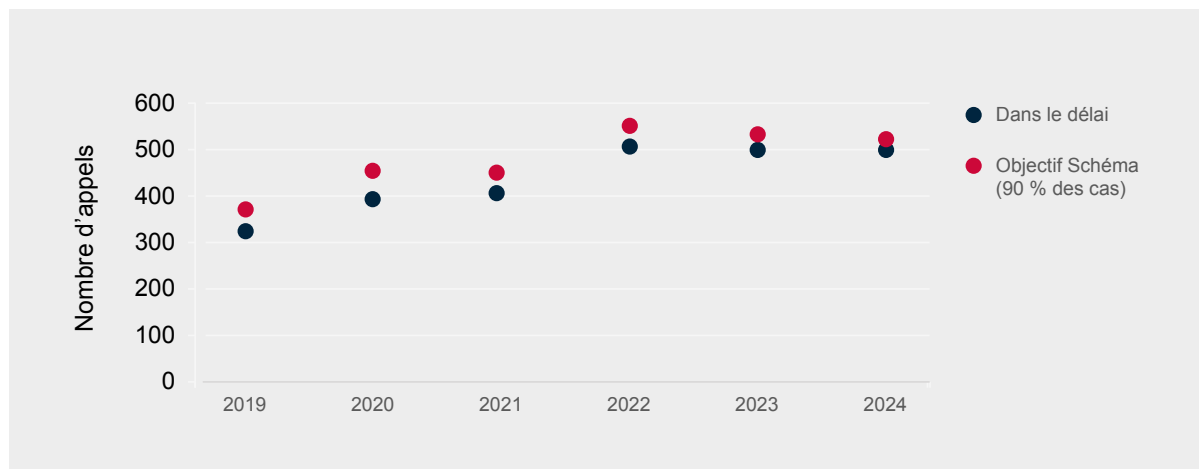
⁸ Bâtiments résidentiels, d'un ou deux logements, d'un ou deux étages, détachés.

BÂTIMENTS À RISQUES PLUS ÉLEVÉS⁹

FORCE DE FRAPPE DE 15 POMPIERS EN 10 MINUTES

En ce qui a trait aux appels incendie impliquant des bâtiments à risques plus élevés à l'intérieur du périmètre urbain, nous avons atteint 97 % de l'objectif établi au Schéma.

Objectif annuel : Dans 90 % des cas, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 15 pompiers en 10 minutes et moins.



Source : Boîtes de statuts du véhicule d'intervention; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont la nature initiale est INCEND (incendie de bâtiments)



Photo : Appel 99

⁹ Bâtiments de plus de trois étages.

PERTES DE VIE ET PERTES MATÉRIELLES

ANALYSE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES

Les investigateurs du Commissariat aux incendies ont la responsabilité d'effectuer l'analyse des causes et circonstances entourant les incendies de bâtiments, les feux de véhicules, les feux d'herbe et de broussailles, etc.

Ils ont ouvert 740 dossiers d'enquête en 2024, soit 200 dossiers de plus que l'année précédente. L'augmentation est due au fait que le Commissariat traite maintenant la majorité des incendies ainsi que les dossiers qui ne relèvent nécessairement pas d'un foyer normal de combustion, et ce, afin d'être en conformité avec le DSI 2003.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers d'enquête	344	345	403	451	507	740*

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

* Données préliminaires en date du 2025-01-27

PERTES DE VIE

Nous avons déploré le décès de trois personnes dans trois incendies survenus dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Après l'analyse des causes probables et des circonstances de ces événements, ces dossiers ont été transmis au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour enquête.

Indicateurs	2019	2020*	2021	2022	2023	2024
Nombre de décès	1	1	5	1	2	3**

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

* Des décès sont survenus quelques jours après l'incendie et le nombre a été mis à jour dans le registre du Commissariat aux incendies de la Ville de Québec.

** Données préliminaires en date du 2025-01-27

PERTES MATÉRIELLES TOTALES¹⁰

Le Commissariat a estimé des pertes matérielles totalisant une valeur de 35,1 M\$, soit 8,1 M\$ de plus par rapport à l'année précédente. Cette hausse dans l'estimation des pertes pourrait s'expliquer en raison de l'augmentation observée dans le nombre de dossiers enquêtés, soit plus de 200 comparativement à l'année 2023.

En fait, les pertes en bâtiments ont augmenté de 9,3 M\$ par rapport à l'année 2023. Toutefois, on observe une baisse d'environ 1 M\$ dans l'estimation des pertes en contenu.

Parmi les incendies d'envergure, on en retrouve quatre totalisant un peu plus de 8 M\$ en pertes, dont trois ont nécessité l'intervention des pompiers en 3^e alarme et un autre l'intervention en 4^e alarme.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pertes en bâtiment	21,3 M\$	17,4 M\$	17,8 M\$	19,9 M\$	16,7 M\$	26 M\$
Pertes matérielles totales*	30,4 M\$	21,8 M\$	21,5 M\$	28,9 M\$	27 M\$	35,1 M\$
Pertes matérielles totales en dollars de 2024**	36,2 M\$	25,7 M\$	24,5 M\$	31 M\$	27,7 M\$	35,1 M\$

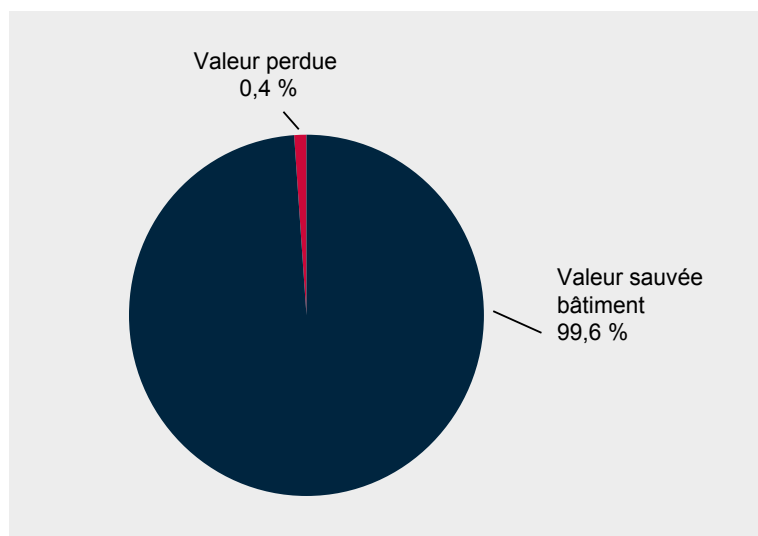
Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés). Les valeurs de pertes sont mises à jour selon l'évolution de l'enquête.

* Cela comprend les pertes en bâtiment, en contenu ainsi que les pertes en biens extérieurs dont les véhicules.

** Pour la conversion de pertes en dollars de l'année 2024 : [Statistique Canada \(Division des prix\)](#) et [Institut de la statistique du Québec](#).

La valeur foncière de bâtiments affectés par les incendies en 2024 était estimée à environ 5 947 M\$¹¹. Les dommages matériels en bâtiment représenteraient 0,4 % de cette valeur foncière.

L'intervention des pompiers a donc permis de limiter les pertes et de préserver 99,6 % de la valeur foncière des bâtiments endommagés par les incendies.



Sources : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés) et évaluation foncière de la Ville de Québec

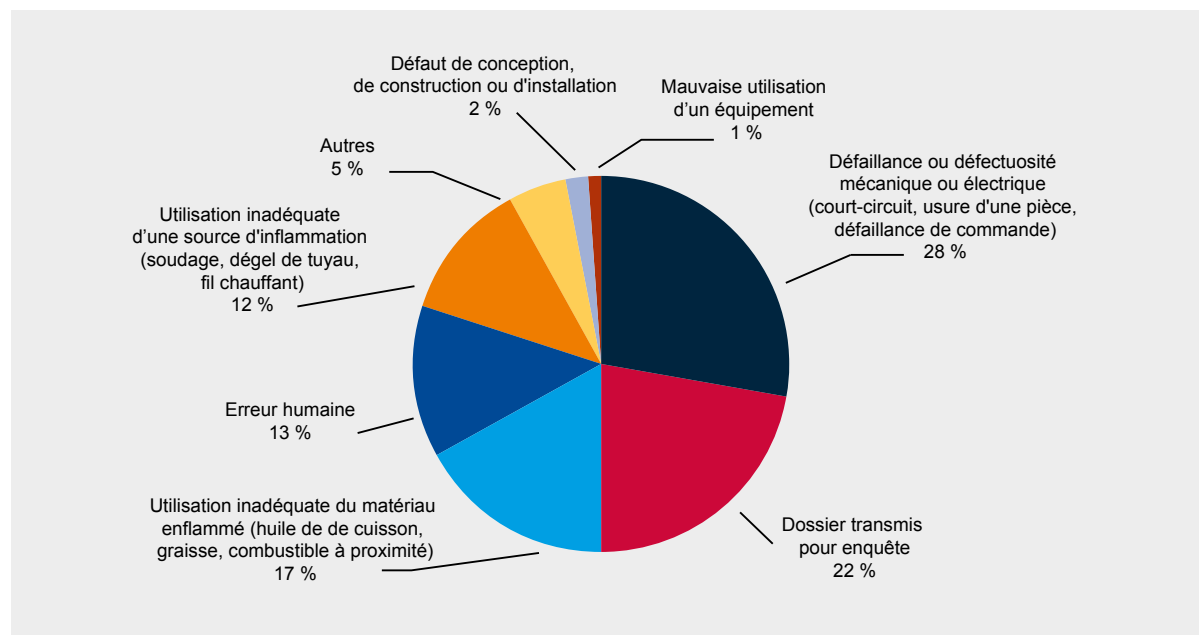
¹⁰ Les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada, car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne la valeur foncière des bâtiments, le marché de services d'assurances ainsi que les méthodes d'évaluation et de compilation des pertes matérielles en incendie.

¹¹ La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

CAUSES DES INCENDIES ENQUÊTÉS

Près de 30 % des incendies ont été causés par une défaillance ou une défektivité mécanique ou électrique (court-circuit, usure d'une pièce, etc.) et 17 % des incendies ont été provoqués par une utilisation inadéquate de matériaux enflammés (huile de cuisson, graisse, combustible à proximité).

Il faut noter que 22 % des incendies enquêtés sont soupçonnés d'origine criminelle, soit 6 % de plus que l'année 2023. En effet, depuis quelques années nous observons une hausse dans le nombre d'incendies suspects. Pour ce type d'événements, le Commissariat travaille conjointement avec le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour assurer l'expertise sur la scène de l'incendie et la suite de l'enquête.



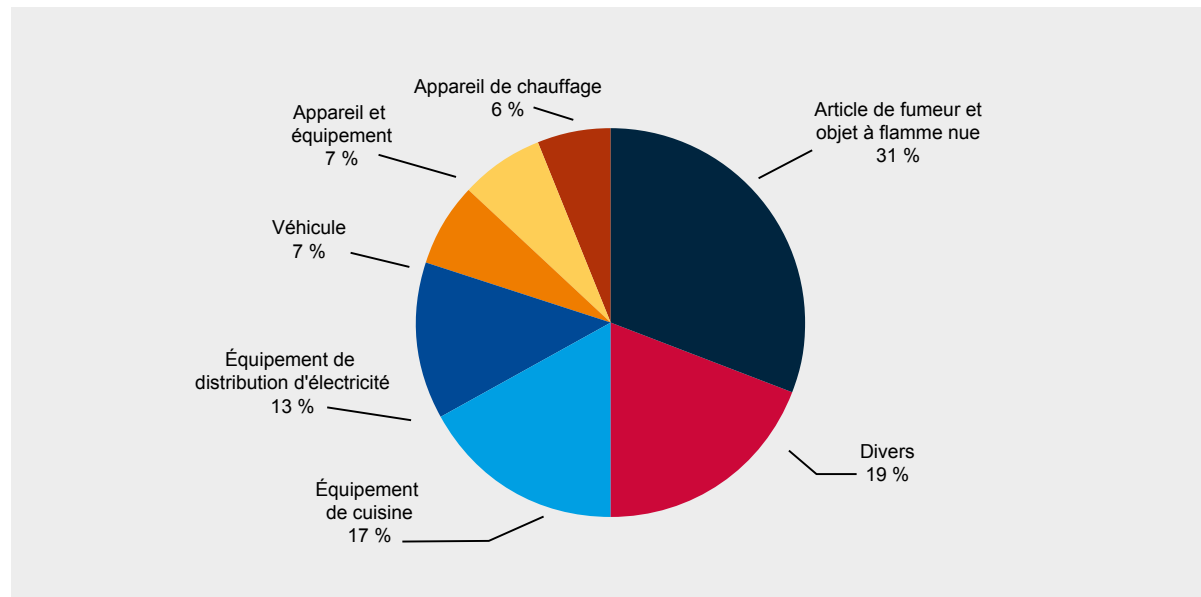
Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

SOURCES DE CHALEUR DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En général, un peu plus d'un tiers des incendies enquêtés avaient comme source de chaleur les articles de fumeurs et les objets à flamme nue (mégot de cigarette, allumette, briquet, cendre, etc.). Dans plusieurs cas, les articles de fumeurs provoquant des incendies sont retrouvés dans des aires extérieures, dont les patios, les terrasses, les balcons ou les stationnements.

Parmi les autres sources de chaleur importantes, on observe les équipements de cuisine (17 %) ainsi que les équipements de distribution d'électricité (13 %).



Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

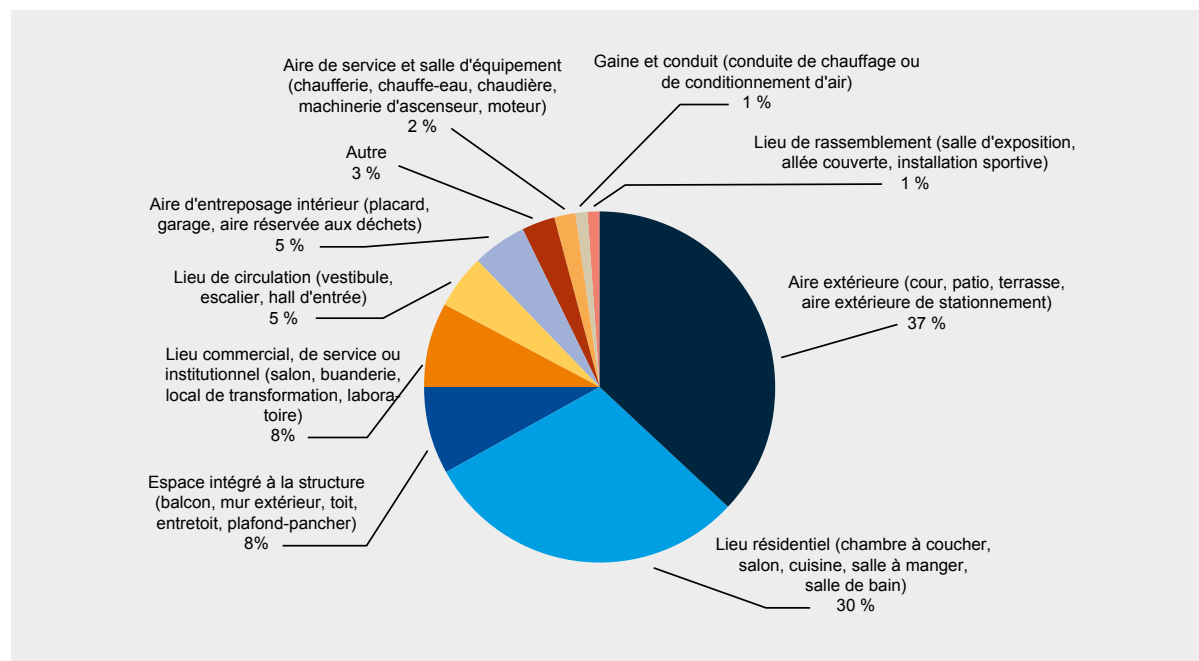
Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.



Photo : Appel 99

LIEUX D'ORIGINE DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En 2024, plus de trois incendies sur dix sont survenus dans des aires extérieures (cour, patio, terrasse, stationnement). De même, trois incendies sur dix ont été déclarés dans la cuisine ou dans les chambres à coucher. En fait, près d'un incendie sur trois survenus dans les chambres à coucher ont comme source de chaleur les articles de fumeurs (allumette, briquet, cigarette, etc.).



Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

PARTENAIRES

APPEL 99

En 2024, les membres d'Appel 99 ont répondu à un total de 33 appels, dont 22 pour des incendies majeurs, sept pour des interventions policières de longue durée et quatre pour assistance lors de cérémonies officielles. Ils ont également accueilli plus de 600 visiteurs à leur Centre d'interprétation de la rue Saint-Jean et ont présenté sur leur site Internet plus de deux cents reportages archivés sur la majorité des interventions et autres activités du SPCIQ. Ce site Internet a d'autre part été modernisé et offre désormais, en toute facilité, un accès public et gratuit aux archives des activités du Service duquel il est partenaire : appel99.com



Photo : Appel 99

Membres d'Appel 99 lors de la 3^e alarme de la rue Sainte-Ursule le 9 décembre 2024.

CROIX-ROUGE

Les bénévoles de la Croix-Rouge interviennent régulièrement lors de sinistres pour prendre en charge les victimes et leur offrir différents services, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant quelques jours suivant l'événement.

Ils sont intervenus à 97 reprises en appui au SPCIQ en 2024.



Photo : Appel 99

BILAN | PLAN DE MISE EN ŒUVRE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

2019 - 2024

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
ACTIONS DE PRÉVENTION							
Évaluation et analyse des incidents							
1	Maintenir la collaboration avec le Commissariat aux incendies et garder sa structure indépendante et impartiale	En continu			Fait en continu. Le Commissariat fait maintenant partie à part entière du SPCIQ		
Réglementation municipale							
2	Effectuer une révision complète du règlement municipal « R.V.Q. 1207 » et y apporter des modifications afin de se conformer au Chapitre bâtiment du Code de sécurité (CBCS)	2019			Réalisé en 2019		Règlement R.V.Q. 2241 adopté en avril 2019
Installation et vérification des avertisseurs de fumée							
3	Réaliser 250 000 visites de prévention domiciliaire sur cinq ans, soit 50 000 visites par année	En continu			58 334 visites réalisées		
4	Mettre en place le programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone	2019-2024	0,9 M\$		3 174 avertisseurs de fumée 1 160 avertisseurs de monoxyde de carbone		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Démolition des hangars							
5	Poursuivre le programme de démolition des bâtiments accessoires désuets	En continu		80 000 \$	Fait en continu 83 095 \$		
Inspection des risques plus élevés							
6	Réaliser 7 000 inspections systématiques des bâtiments à risques élevés et très élevés sur cinq ans, soit 1 400 inspections par année avec une récurrence sur neuf ans	En continu		576 000 \$	2 305 inspections systématiques réalisées, soit près de 66 % au-delà de l'objectif annuel		
7	Réaliser 15 000 activités régulières de prévention sur cinq ans, soit 3 000 activités par année	En continu			4 634 activités régulières de prévention réalisées, soit 82 % au-delà de l'objectif annuel		
Sensibilisation du public							
8	Poursuivre le programme d'éducation du public effectué par les inspecteurs en prévention et les officiers médias et prévention de la Division des communications en sécurité publique	En continu			35 759 personnes rencontrées		
ORGANISATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE							
Déploiement des ressources							
9	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques faibles : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 76 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 10 pompiers en 10 minutes et moins	2019			99 % de l'objectif annuel		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
10	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques plus élevés : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 50 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 15 pompiers en 10 minutes et moins	2019			97 % de l'objectif annuel		
11	Adapter les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour de la classification des risques et des ressources disponibles et les transmettre au Centre 911	2019			Réalisé en 2019		Nouvelle RAO mise en place en mai 2019
12	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 6	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
13	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 10	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
14	Maintenir en tout temps quatre chefs aux opérations sur l'ensemble du territoire, dont un à la caserne # 6, et ce, afin d'assurer la supervision et la direction des opérations ainsi que de contribuer au maintien de la force de frappe	2019		139 000 \$	Réalisé en 2019		
Approvisionnement en eau							
15	Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation des débits des bornes d'incendie	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Casernes							
16	Reconstruire la caserne # 6		6,5 M\$ (Imputables au Schéma 2012-2017)		Réalisé en 2019		
17	Reconstruire la caserne # 10	2019	0,5 M\$		Reconstruction de la caserne réalisée en 2023	6,6 M\$	Ouverture le 23 mars 2023
18	Rénover la caserne # 3	2024	À déterminer				Prévu au Plan d'investissement quinquennal
19	Construire la caserne # 4	2024	12,7 M\$				Échéancier revu pour 2026
Véhicules							
20	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i>	En continu			Tous les véhicules sont conformes		Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM) réalise 100 % des inspections, réparations et certifications requis
21	Poursuivre et moderniser la flotte de véhicules lourds	2024	17,8 M\$	40 700 \$	Réception de 3 camions pompes-échelles et un camion pompe en 2024	10,8 M\$	Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan d'investissement
22	Faire l'acquisition d'un véhicule d'approvisionnement en air respirable avec l'équipement spécifique pour les intervenants en situation d'intervention dans des bâtiments à risques élevés et très élevés	2019	0,9 M\$	1 500 \$		Prévision 2,2 M\$	Plan d'investissement décennal d'immobilisation. L'appel d'offres a été lancé en décembre 2024 Acquisition de deux véhicules

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
23	Maintenir en tout temps une flotte de huit véhicules lourds en réserve afin de répondre aux besoins du SPCIQ tant pour les incendies multiples que pour les incendies majeurs et les situations dites d'exception	2024		168 428 \$	En cours de réalisation	Voir ligne 21	Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan décennal d'immobilisation
Équipements							
24	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant ainsi que du Guide produit par le ministère de la Sécurité publique	En continu			Remplacement de 182 habits pour des neufs en 2024	664 000 \$	Nouveau fabricant pour les habits de combat en 2024
25	Maintenir le programme spécifique pour l'entretien, l'inspection, la décontamination et le remplacement des habits de combat inspiré des normes	En continu			Fait en continu		Le programme d'inspection et d'entretien des habits de combat a été complété en 2022
Communications							
26	Remplacement des infrastructures de communications et des terminaux	2020	24 M\$ en immobilisations et 2 M\$ récurrents ne sont pas imputés au Schéma		Réalisé en 2020		Remplacement des équipements EDACS par la nouvelle technologie TETRA/P25 dans tous les véhicules équipés de radiocommunications, dans les casernes et pour chaque intervenant
27	L'agglomération de Québec est desservie par un centre d'appels d'urgence 911 conforme à la Loi sur la sécurité civile	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Formation des effectifs							
28	Respecter le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal	En continu			Fait en continu		
Entraînement, santé et sécurité au travail							
29	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec et de la norme NFPA 1500 de manière ponctuelle et régulière	En continu			Fait en continu		
30	Maintenir et bonifier le programme de prévention en lien avec la santé et la sécurité du travail	En continu			Fait en continu		
Plans d'intervention							
31	Réaliser 900 plans d'intervention sur cinq ans pour les bâtiments à risques élevés et très élevés, soit 180 plans par année	En continu			384 plans d'intervention réalisés		
Mesures d'autoprotection							
32	Faire la promotion de l'utilisation des mécanismes d'autoprotection lors des activités de prévention dont l'éducation du public, les inspections systématiques de bâtiments effectuées par les inspecteurs en prévention ainsi que les visites de prévention domiciliaire faites par les pompiers	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Autres services de secours							
33	Feu de véhicule (route et milieu urbain) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
34	Feu d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers	En continu			Fait en continu		
35	Assistance pour feu d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		
36	Feu de rebuts sans danger de propagation Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		
37	Accident de la route avec victime captive (désincarcération) a. Route et milieu urbain : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à huit pompiers (y compris un chef) b. Autoroute : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération	Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
		Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
38 Accident de la route sans victime captive a. Route et milieu urbain : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers b. Autoroute : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
39 Sauvetage vertical Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
40 Sauvetage en espace clos Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
41 Sauvetage nautique a. Eau vive : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef) b. Glace : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
42	Matières dangereuses a. Vérification de produits dangereux : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers b. Intervention en matières dangereuses : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 17 pompiers (y compris un chef) c. Fuite de gaz extérieure : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef) d. Fuite de gaz intérieure : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 16 à 25 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
43	Effondrement de structure et de tranchée Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 20-21 pompiers	2020			Fait en continu		
44	Intervention hors route (milieu isolé) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers (y compris un chef)	2020			Fait en continu		
45	Assistance ambulance Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	2019			Fait en continu		
46	Intervention sur les installations du Port de Québec Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 112 pompiers (y compris un chef)	2019			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
47	Pour les autres types de secours non décrits ci-dessus Assurer le déploiement des ressources dans les meilleurs délais, et ce, en tout temps	2019			Fait en continu		
48	Élaborer et mettre en place des programmes de formation et d'entraînement spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus y compris le maintien de compétences pour les autres types de secours, et ce, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 « <i>Norme relative au programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie</i> » et la norme NFPA 1006 « <i>Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques</i> »	En continu			Fait en continu		
49	Élaborer et mettre en place un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus	En continu			Fait en continu		
Ressources consacrées à l'incendie							
50	Le SPCIQ n'a pas d'entente de service avec d'autres municipalités ou MRC. Cependant, selon sa disponibilité et les besoins exprimés, il est régulièrement appelé en entraide par des municipalités ou MRC limitrophes						Pour le territoire de l'agglomération de Québec, le déploiement de ressources automatique entre les services incendie limitrophes n'est pas requis afin d'obtenir le déploiement optimal de ressources lors d'incendie
Palier supramunicipal							

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2024		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
51	Continuer à assurer la coordination du Schéma et le suivi de la mise en œuvre	En continu			Fait en continu		
52	Mettre à jour les risques présents sur le territoire et apporter les modifications au déploiement des ressources, le cas échéant	En continu			Fait en continu		
53	Continuer de compiler les données de la Ville de Québec afin de réaliser le rapport d'activités (article 35 de la Loi sur la sécurité incendie) et de le transmettre au ministère de la Sécurité publique selon les échéances prévues à la Loi sur la sécurité incendie	En continu			Fait en continu		
54	Maintenir des ressources qualifiées en prévention des incendies et ainsi réaliser les engagements prévus au Schéma	En continu			Fait en continu		
55	Collaborer aux différents comités de travail intégrant des partenaires internes (exemples : BSCVQ, SPVQ, Bureau des transports, etc.) et externes (exemples : Énergir, Hydro-Québec, Réseau de transport de la Capitale, etc.) afin de se coordonner en respectant l'expertise de chacun	En continu			Fait en continu		
TOTAL			20,1 M\$	3,4 M\$			



Photo : Appel 99



Photo : Gerry Donnelly



Photo : Appel 99

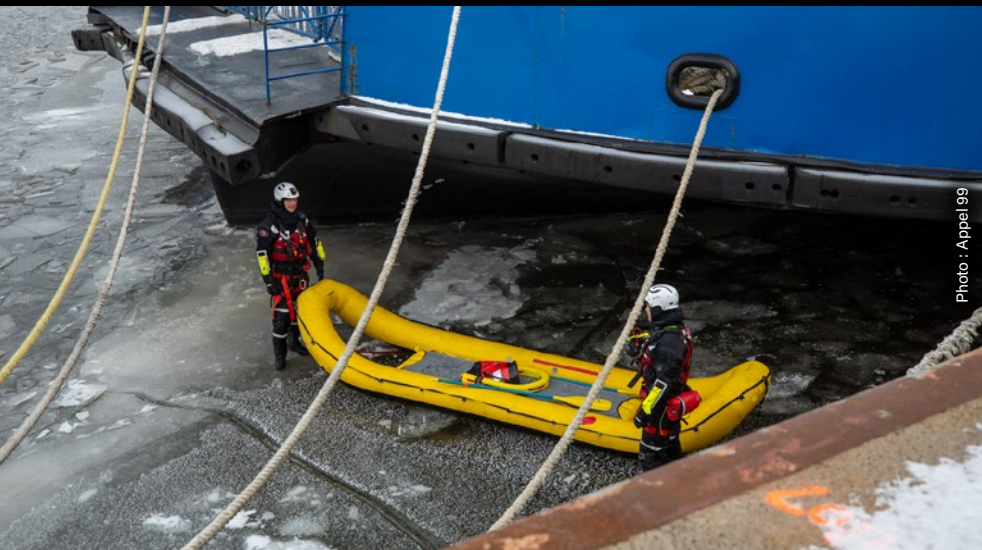


Photo : Appel 99



Photo : Appel 99

